

RAPPORT DE MISSION 2024



ÉNERGIE POSITIVE



SOMMAIRE

EDITO.....	3
PRESENTATION DE L'ENTREPRISE.....	4
NOTRE CHEMINEMENT VERS L'ENTREPRISE A MISSION.....	13
PRESENTATION DU MODELE DE MISSION.....	14
LES AVANCEES PAR OBJECTIFS.....	16
COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU COMITE DE MISSION.....	23
APPRECIATION DU COMITE DE MISSION.....	26



EDITO



Michel SAPRANIDES

*Entrepreneur,
Administrateur
Indépendant, Auteur
Président de PELATIS*

Être Entreprise à Mission est une grande responsabilité qui nous engage.

C'est un long chemin à emprunter, sans concession et continu.

Il implique d'embarquer tous nos collaborateurs dans notre projet d'entreprise au service de notre société.

Nous avons fait ce choix car il résonne avec nos convictions profondes.

Nous ouvrons aussi la voie pour notre profession et le secteur du bâtiment en général.

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

HISTORIQUE

1963

Les Etablissements Valéro sont créés en 1963 à Paris 7^{ème} par Jean-Claude Valraud.

1974

Les Etablissements Valéro prennent la structure juridique de SARL et s'installent rue des Plantes à Paris 14^{ème} pour devenir Electro-Plantes.

1983

L'Entreprise Générale d'Electricité est créée à Aubergenville (78) en octobre 1983 par C. Sapranides.

SOMEBI (Société de Montage Electrique pour le Bâtiment et l'Industrie) est créée par Claude Salle aux Mureaux (78) en 1983.

1988

Générale d'Electricité prend la structure juridique de SARL et devient Société Générale d'Electricité (SGE) le 1^{er} janvier 1988.

1999

SGE rachète SOMEBI qu'elle garde indépendante.

2000

Après Aubergenville, Mézières/Seine, La Falaise et Epône, SGE s'installe aux Mureaux en 2000.

2007

Le 1^{er} février, Michel Sapranides crée le groupe Sigma Technologies pour faire l'acquisition de SGE et de SOMEBI. Les deux entreprises sont instantanément fusionnées pour donner naissance à PELATIS. PELATIS signifie « Client » en grec.

2009

Le 11 juillet, Sigma Technologies fait l'acquisition d'Electro-Plantes qui depuis 2004 est basée à Gentilly (94). Electro-Plantes reste indépendante.

2011

Le 21 novembre, PELATIS emménage dans un bâtiment neuf à haute efficacité énergétique aux Mureaux.

2013

Jean-François Labbé devient Administrateur Indépendant APIA de Sigma Technologies.

2016

PELATIS affiche son nouveau logo avec son slogan « Energie Positive ». Le « A » du logo matérialise le bâtiment et notre chaleur humaine à l'intérieur.

2017

Electro-Plantes devient Lysen et déménage à Bagneux (92) dans un bâtiment totalement rénové à technologie avancée.

2022

PELATIS absorbe Lysen pour former un leader régional de l'équipement électrique. Dans la même dynamique, Patxi Elichiry devient le Directeur Général de PELATIS.

2023

PELATIS transfère son siège social à Bagneux (92).

2024

PELATIS structure ses deux segments de marché ciblés :
Industrie à Flins/Seine (78) sur un site neuf
Tertiaire à Bagneux (92) sur un site agrandi.

PELATIS devient Entreprise à Mission le 4 janvier, après avoir rejoint la Communauté des Entreprises à Mission depuis mars 2022.

Le 23 avril, notre Fonds de dotation voit le jour pour soutenir des initiatives citoyennes.

Les équipes de PELATIS sont au service de Clients de premier ordre et fidèles dans la durée. Nous sommes à leurs côtés pour les accompagner dans les défis qu'ils ont à relever dans un environnement en constante évolution.

FICHE D'IDENTITÉ

Groupe

PELATIS appartient à 100% au groupe Sigma Technologies.
Sigma Technologies est détenu à 100% par Michel Sapanides.

Origines de PELATIS

	Lieu	Artisan	Société
Electro-Plantes (EP) / Lysen	Paris 7 ^{ème}	1963	1974
SOMEBI	Les Mureaux (78)	NA	1983
SGE	Aubergenville (78)	1983	1988

SGE absorbe SOMEBI le 1^{er} février 2007 et devient PELATIS.
PELATIS absorbe Lysen le 1^{er} janvier 2022.

Forme juridique	Société par Actions Simplifiées (S.A.S.)
Capital social	500.000 €
Enregistrement	SIRET 343 545 885 000 45
Registre du Commerce	B 343 545 885 Nanterre

Directeur Général	Patxi Elichiry	Portable : 06 85 03 33 35
Président	Michel Sapanides	Portable : 06 07 49 55 36
Administrateur indépendant APIA	Jean-François Labbé	

Siège social et Activité Tertiaire

9 allée du Parc de Garlande
92220 Bagneux

Activité Industrielle

Parc d'activité des Chevries
19-25 rue des Chevries
78410 Flins/Seine

Téléphone	01 30 04 04 04
e-mail	contact@pelatis.fr
Site internet	www.pelatis.fr

Taille de l'entreprise

Années	Chiffre d'affaires en €HT	Nombre de collaborateurs
2025 (prévision)	12.000.000	62 (dont 11 apprentis)
2024	10.410.000	52 (dont 7 apprentis)
2023	9.580.000	45 (dont 5 apprentis)
2022	7.890.000	43 (dont 5 apprentis)

ENGAGEMENT ESG

CERTIFIED



WelImpactIndex®
FRANCE 2024

Chaque année, nous menons une enquête auprès de tous nos collaborateurs sur notre engagement ESG via ChooseMyCompany.

En 2024, nous avons encore obtenu le label « WelImpactIndex » avec l'excellente note de 4,1/5.

Nous partageons ici les axes prioritaires que nous développons depuis des années maintenant.



Environnement

Eco-Conception des Projets

Nous proposons des solutions en faveur de l'Efficacité Energétique (gestion de l'éclairage, chauffage électrique, GTB...) pour répondre aux engagements de nos Clients.

Eco-Mobilité

Nous avons engagé la transition de notre flotte automobile vers le tout électrique ou hybride.

Nos véhicules sont géolocalisés avec un rapport hebdomadaire d'écoconduite.

Nous élargissons notre partenariat Rexel Express pour être livré dans Paris en triporteur électrique.

Gestion des déchets

« Cèdre Recyclons solidaire » (tri papier) est au pied de chaque poste de travail à nos bureaux.

Nous avons en place des partenariats avec nos fournisseurs tels que REXEL-Recylum (sources, radiateurs, blocs secours...) et avec des professionnels de l'enlèvement et du tri des déchets.

Economie circulaire

Nous sommes en contact avec les principales plateformes de réemploi de matériel : Cycle Up, Stockport, Proclus, ...

Bilan carbone

Nous mesurons notre empreinte carbone chaque année via Greenly.



Social

Sécurité

Nous plaçons la sécurité de nos collaborateurs au plus haut de nos priorités avec le maximum de mesures : auditeur extérieur, équipements de protection individuelle, formations, ¼ d'heure sécurité sur tous les chantiers...

Notre Document Unique est à votre disposition.

Diversité et Inclusion

Nous sommes signataire de la Charte de la Diversité depuis août 2010.

Nous ne faisons aucune distinction de couleur de peau, de religion, d'orientation sexuelle, de quartier du domicile... « Nos talents sortent de l'ordinaire ».



Formation et Apprentissage

Nous établissons un plan annuel exhaustif de formations et nous formons des jeunes apprentis (10% de notre effectif) dans le but de leur offrir un premier emploi.

Qualité de Vie au Travail

Nous misons sur la qualité de notre environnement de travail, sur de joyeux moments de convivialité, prônons la déconnexion les soirs et les weekends et soutenons le rôle parental. L'enquête HappyAtWork menée chaque année auprès de nos collaborateurs affiche pour 2024 l'excellente note de 4,5/5.

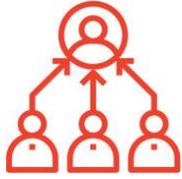
CERTIFIED



HappyIndex® AtWork
FRANCE 2024

Compensation

Depuis des années, nous entretenons une politique salariale dynamique.



Gouvernance

Administrateur Indépendant

PELATIS a fait appel à un Administrateur Indépendant APIA depuis juillet 2013. Il accompagne notre chef d'entreprise par ses conseils précieux dans de nombreux domaines : stratégie, recrutements des cadres managers, acquisitions...

« *Leader Sociétal- Au cœur des entreprises* »

Notre chef d'entreprise, Michel Sapanides, est l'auteur de livres sur le thème de l'entrepreneuriat sociétal et donne des conférences sur le sujet dans de grandes institutions : Sciences Po Paris, Institut Catholique de Lille, FFB Vendée, APM Clermont-Ferrand, Ecole Nationale de la Magistrature à Paris...

ECOVADIS



Depuis le 21 mars 2024 et dès sa première tentative, PELATIS décroche la médaille de Bronze EcoVadis.

EcoVadis, licorne française créée en 2007, est le leader mondial de la notation RSE.

Les médailles EcoVadis récompensent les entreprises éligibles qui ont terminé leur processus d'évaluation et dont le système de gestion est suffisamment solide pour couvrir les critères RSE.

Pour remplir les conditions d'octroi d'une médaille, une entreprise doit obtenir un score minimum dans chacun des quatre thèmes et PELATIS est au-dessus de la moyenne de son secteur pour chacun des thèmes.

Les 21 critères d'évaluation des 4 thèmes sont :

ENVIRONNEMENT	SOCIAL & DROITS HUMAINS	ETHIQUE	ACHATS RESPONSABLES
<p>Opérations :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre▪ Eau▪ Biodiversité▪ Pollution locale et accidentelle▪ Matériaux, produits chimiques et déchets <p>Produits :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Utilisation des produits▪ Fin de vie des produits▪ Santé et sécurité des clients▪ Services environnementaux	<p>Ressources Humaines :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Consommation énergétique et émission de gaz à effet de serre▪ Santé et sécurité▪ Conditions de travail▪ Dialogue social▪ Développement de carrière et formation <p>Droits Humains :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ Travail des enfants, travail forcé et trafic humain▪ Diversité, discrimination et harcèlement▪ Droits humains des parties prenantes	<ul style="list-style-type: none">▪ Lutte contre la corruption▪ Conflit d'intérêts▪ Sécurité de l'information	<ul style="list-style-type: none">▪ Code de conduite fournisseurs▪ Critères RSE dans la politique achats

PHILANTHROPIE

FONDS de DOTATION PELATIS

Notre « Fonds de dotation PELATIS » a été créé depuis le 23 avril 2024.

Il a pour objet de soutenir les actions d'intérêt général en ligne avec notre Entreprise à Mission.

Moyens d'actions

Le « Fonds de dotation PELATIS » se met au service d'actions comme :

- Soutien d'organismes d'intérêt général dans le cadre de l'objet du Fonds sous forme de subventions,
- L'octroi de bourses à des personnes entreprenant des travaux contribuant significativement à la réalisation de l'objet du fonds,
- La remise de prix à des personnalités ayant un parcours remarquable dans le domaine d'action du fonds,
- Le développement de partenariats avec tout organisme d'intérêt général exerçant des activités similaires ou connexes...

Fonctionnement

Notre Conseil d'Administration se réunit deux fois par an et décide des actions à engager et soutenir parmi les propositions de nos salariées, de nos mécènes et des sollicitations extérieures.

Ressources financières

Les ressources financières annuelles du « Fonds de dotation PELATIS » se composent notamment et non exclusivement :

- De la dotation attribuée par PELATIS,
- Des dons de personnes physiques ou morales extérieures à notre entreprise...

Contributions

Si vous souhaitez faire un don au « Fonds de dotations PELATIS », contactez-nous SVP à fdd@contact.fr.

Sachez que les 2/3 de votre don seront déductibles de vos impôts.

Merci de votre intérêt et de votre soutien.

SAVOIR-FAIRE

Notre savoir-faire est « le cœur de notre réacteur ». C'est la raison principale pour laquelle nos Clients nous sollicitent. Nous sommes des techniciens avant tout, animés par notre passion. Notre vocation est d'apporter des solutions techniques à nos Clients.

Secteur d'activités

PELATIS se concentre sur deux secteurs d'activités, de manière à développer le plus haut niveau de savoir-faire au service de ses Clients :

Industrie (1/4 du CA)

Tertiaire (3/4 du CA)



Industrie



Tertiaire

Domaines d'activités

PELATIS propose une gamme complète de solutions et veille à améliorer l'efficacité énergétique et à proposer des solutions à base d'énergies renouvelables. Nos Clients peuvent ainsi faire appel à une seule et même entreprise pour l'ensemble de leurs projets. Notre but est de leur simplifier la vie et de bâtir une relation dans la durée.

Nos trois domaines d'activités sont :



Haute Tension (HTA)

- Etude et installation, du poste de livraison au poste de transformation
- Remplacement de cellules et de transformateurs
- Confection de liaisons
- Entretien de postes
- Prélèvement et analyse diélectrique
- Intervention d'urgence
- Contrat de service



Courants Forts - CFO

- Tableaux électriques et communicant de gestion de l'énergie
- Alimentation et distribution électriques
- Eclairage et gestion de l'éclairage
- Terminaux
- Groupes électrogènes
- Chauffage électrique
- Bornes de recharge de véhicules électriques
- Panneaux photovoltaïques
- Contrat de service



Courants faibles - CFA

- Sécurité électronique : Alarme anti-intrusion - Vidéosurveillance - Contrôle d'accès
- Multimédia : salles de réunion et auditoriums
- VDI : Réseaux informatiques et fibres optiques
- GTB : Gestion Technique du Bâtiment
- SSI : Système de Sécurité Incendie
- Contrat de service.

Domaines d'Expertises

PELATIS réalise l'étude, l'installation et la maintenance des équipements électriques. A chaque phase, nous veillons à optimiser l'efficacité énergétique. Chacune de nos expertises s'appuie sur un savoir-faire spécifique. Nous intervenons le plus en amont possible des projets et pendant toute la vie de l'installation.



Etudes

Notre équipe d'ingénieurs dédiés aux études utilise les stations de travail et les logiciels de dernières générations.

Nous portons le plus grand soin à cette phase préparatoire car une étude bien réalisée conditionne le succès du projet.



Installation

Nos électriciens sont habilités et équipés des outils les plus modernes, notamment digitaux. Ils reçoivent un soutien logistique et technique permanent pour un chantier bien mené.

Cette prestation technique apporte la preuve concrète de la qualité de notre travail.



Service

Notre disponibilité, 24h/24 tous les jours de l'année, est essentielle dans la satisfaction de nos Clients fidèles.

Nous mettons aussi en place des contrats de service pour répondre à des besoins spécifiques.

NOTRE CHEMINEMENT VERS L'ENTREPRISE A MISSION

CONVICTION – DE LA RSE SANS LE SAVOIR – 2007/2017

- 2007 – Création de Sigma Technologies
- 2010 – Signature de la Charte de la Diversité
- 2013 – Prix Etienne Marcel
- 2014 – Prix EMEA EcoXpert
- 2016 – Présentation de l'ISO26000 par la CCI Versailles

DECOUVERTES ET REVELATIONS – 2018/2020

- 2018 – Rencontre avec Pixelis – Entreprise B Corp et Entreprise à Mission **aujourd'hui**
- 2020 – Danone – Entreprise à Mission
- 2020 – Sortie du livre *Le Leader sociétal – Au cœur des Entreprises*

REJOINDRE LA COMMUNAUTE DES ENTREPRISES A MISSION – 2021/2023

- Mars 2021 – Premier contact
- Mars 2022 – Membre
- Septembre 2022 – Arrivée de Patxi en tant que DG qui incarne nos valeurs
- Janvier / Mars 2023 – Formation

ACCOMPAGNEMENT PAR UNE CONSULTANTE – 2023

- Création d'un comité de pilotage
- Définition de la mission
- Objectifs statutaires et trajectoires déclinés

DECLARATION DE L'ENTREPRISE A MISSION ET DEPLOIEMENT – 2024

- 4 janvier 2024 – Pelatis officiellement Entreprise à Mission
- 17 avril 2024 – Premier comité de mission : présentation des membres, de la mission, et du rôle du comité de mission
- 23 avril 2024 – Création du Fonds de Dotation PELATIS
- Mai / juin 2024 – Journée de formation pour tous les collaborateurs
- 18 octobre 2024 – Deuxième comité de mission : avancées et difficultés, partages d'expériences, élection du Président du comité

PRESENTATION DU MODELE DE MISSION

NOTRE RAISON D'ETRE

Electriciens de proximité, nous nous engageons pour accélérer la transition énergétique des bâtiments.

Nous accompagnons nos clients sur des solutions et services bas carbone qui contribuent à l'efficacité énergétique, la sobriété ainsi qu'au développement des énergies renouvelables.

Pour nous accomplir, nous entretenons une culture d'entreprise autour de valeurs humaines fortes.

NOS OBJECTIFS STATUTAIRES

#1 : Proposer et mettre en œuvre des solutions et des services performants les plus à même de réduire les consommations énergétiques

#2 : Collaborer avec notre écosystème pour décarboner notre chaîne de valeur

#3 : Permettre à chacun, quel que soit son parcours, d'évoluer professionnellement et de contribuer à la mission.

NOS OBJECTIFS OPERATIONNELS

#1.1 : Conseiller nos clients sur le bon dimensionnement des installations et la performance énergétique des équipements

#1.2 : Proposer des solutions et des services qui permettent d'électrifier les usages et de développer les énergies renouvelables

#1.3 : Permettre à nos clients de piloter et maîtriser leurs consommations énergétiques

#2.1 : Collaborer avec nos fournisseurs pour proposer à nos clients des équipements bas carbone

#2.2 : Privilégier le réemploi/la réutilisation de matériel sur nos chantiers

#2.3 : Favoriser une mobilité moins carbonée

#3.1 : Être ouvert à la diversité et à l'inclusion

#3.2 : Développer les qualités relationnelles et les compétences techniques de chaque collaborateur

#3.3 : Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux environnementaux et sociétaux.

LES AVANCEES PAR OBJECTIF

OBJECTIFS STATUTAIRE #1 : Proposer et mettre en œuvre des solutions et des services performants les plus à même de réduire les consommations énergétiques

#1.1 : Conseiller nos clients sur le bon dimensionnement des installations et la performance énergétique des équipements

Nous avons élaboré un document de suivi de projet spécifique à la mission, qui permet de suivre les actions menées et leurs résultats lors des différentes étapes du projet (chiffrage, exécution, retour d'expérience). Ce document est revu et discuté à chaque bilan d'affaire, pour tous les projets dont le CA est supérieur à 50 k€ (environ 80% de notre activité). Cependant, il n'a été mis en place qu'à compter de septembre 2024, ce qui a impacté la qualité de nos données de réalisation.

La grande majorité des projets que nous sommes amenés à chiffrer a déjà fait l'objet d'une conception par un Bureau d'Etudes Techniques et Environnemental. Cela ne nous empêche pas de systématiquement challenger cette conception afin de rechercher des solutions techniques permettant de baisser les consommations ou le dimensionnement des installations.

Sur le segment Industrie, nous travaillons régulièrement sur des solutions d'amélioration de la qualité du réseau pour diminuer les consommations des usines liées aux machines tournantes, avec par exemple le dimensionnement et l'installation de batteries de condensateurs.

Principales difficultés

Il nous est arrivé d'identifier des solutions techniques permettant de baisser l'empreinte carbone de nos prestations et de rencontrer des difficultés à les faire accepter. Les maîtres d'ouvrage sont généralement bien accompagnés lors de la conception du projet, ce qui réduit notre marge de manœuvre en termes de propositions.

De plus, pour nous installateurs, le principal levier pour diminuer l'empreinte carbone de nos projets tertiaires réside dans la proposition de variantes d'éclairage. Mais dans la grande majorité des cas, les luminaires sont imposés par l'architecte ou l'éclairagiste du projet, et il est alors compliqué de faire accepter une variante écologique souvent plus chère. Il arrive également que nos propositions de baisse du dimensionnement des installations mettent en porte à faux le BET qui a rédigé le cahier des charges, et qui ne veut pas se dédire auprès du client final.

Indicateurs : Sur les 33 projets dont le CA était supérieur à 50k€ en 2024 :

- 100% ont fait l'objet de recherches d'optimisation (consommations, dimensionnement)
- Des solutions permettant une baisse des consommations ont été mises en œuvre dans 18% des projets (éclairage LED non prévus, gradation de l'éclairage, installation de multi-capteurs)
- Concernant la baisse du dimensionnement, nous n'avons pas réussi à identifier de solutions en 2024

Principales actions à renforcer en 2025 :

- Renforcement du reporting afin d'avoir des données fiables « optimisations » (consommation, dimensionnement) sur l'intégralité des projets dont le CA > 50 k€.

#1.2 : Proposer des solutions et des services qui permettent d'électrifier les usages et de développer les énergies renouvelables

En 2024, notre responsable du Segment Industrie a obtenu les certifications photovoltaïques RGE QualiPV 36 kVA (petites et moyennes installations jusqu'à 80 m²) et 500 kVA (grandes installations).

Ces certifications sont des prérequis pour l'obtention de la qualification QualiPV Probatoire qui nous permettra de nous positionner sur des appels d'offres de projets photovoltaïques. Le dossier sera déposé courant mars 2025.

Dans le même temps, nous nous sommes rapprochés de nos clients récurrents industriels afin de faire connaître cette nouvelle activité et de se positionner en amont de futurs projets. Nous pourrions nous appuyer sur un partenariat avec ISB, du groupe AUXIGENE, qui nous a prodigué de judicieux conseils pour lancer cette nouvelle activité.

Concernant la pose de bornes de recharge de véhicules électriques, nous en avons posé quinze en 2024. Il faut souligner que pour ce type de chantier nous ne sommes pas compétitifs face aux experts du secteur. En conséquence, nous nous focalisons sur nos clients actuels, avec de faibles volumes à la clé.

Au 31/12/2024, 17 % de nos électriciens étaient formés à la pose de bornes de recharge de véhicules électriques.

Principales actions à renforcer en 2025 :

- Obtention de la certification QualiPV 500 kVA
- Obtention d'un premier projet photovoltaïque
- Formation d'une équipe dédiée à l'installation des bornes de recharge avec un focus particulier sur le paramétrage des modules de gestion EVCE.

#1.3 : Permettre à nos clients de piloter et maîtriser leurs consommations énergétiques

En 2024, nous avons initié la recherche de partenaires experts pour l'analyse des consommations énergétiques (AECH, ENEOR).

Principales actions à renforcer en 2025 :

- Obtention d'au moins une prestation de pilotage des consommations énergétiques auprès de nos clients.
- Proposition de bilan de l'utilisation de la GTB et son éventuelle optimisation un an après son installation avec le client et le mainteneur.

OBJECTIF STATUTAIRE #2 : Collaborer avec notre écosystème pour décarboner notre chaîne de valeur

En 2024, nous avons défini une stratégie de réduction de l'empreinte carbone de PELATIS à partir du bilan carbone de l'année 2022. Nous avons décidé d'être ambitieux et de viser une baisse de 50% de notre intensité carbone à horizon 2030. Notre bilan carbone 2023 fait état d'une baisse de notre intensité carbone de 3% par rapport à 2022 (319 tCO₂eq/ million € CA). Nos bilans carbone sont réalisés par Greenly.

Le principal levier qui nous permettra de respecter cette trajectoire (très) ambitieuse concerne le SCOPE 3 et plus particulièrement notre capacité à proposer du matériel neuf moins émissif, ou issu du réemploi, ou réutilisé sur site.

#2.1 : Collaborer avec nos fournisseurs pour proposer à nos clients des équipements bas carbone

Principales difficultés

Il est souvent compliqué pour nous de connaître précisément l'empreinte carbone du matériel que l'on pose dans le cadre de nos projets. Ces données, lorsqu'elles existent, sont difficiles à trouver et à agréger, d'autant plus que l'on achète plusieurs milliers de références produits différentes chaque année. La solution la plus accessible pour nous consiste en l'utilisation d'un logiciel dédié.

En 2024, nous avons fait partie du panel d'entreprise bêta-testeurs du projet de logiciel Carbon Tracker développé par REXEL. Ce logiciel vise à estimer l'empreinte carbone du matériel prévu dans le cadre d'un projet, d'identifier les principales familles de produits émettrices et de proposer des variantes moins carbonées. Ce logiciel sera mis en production en 2025.

En 2025 nous allons également tester un logiciel concurrent – NOOCO – qui a déjà été adopté par des grandes foncières ainsi que par quelques concurrents électriciens.

Il s'agira pour nous de choisir le logiciel le plus adapté à nos besoins (facilité d'utilisation, fiabilité des données, reconnaissance par le secteur). De même, ce logiciel devra nous permettre d'estimer les émissions évitées à la fin du projet, en intégrant les variantes que nous aurons pu placer ainsi que le matériel réemployé ou réutilisé.

Principales actions à renforcer en 2025 :

- Sélection du logiciel nous permettant d'estimer l'empreinte carbone de nos projets
- Estimation de l'empreinte carbone de nos de projets lors du chiffrage (au moins 30% de nos devis > 50 k€)
- Identification d'alternatives moins émissives pour les 5 familles d'équipements les plus utilisés par PELATIS (câbles, appareillages, luminaires...)
- Entame d'une cartographie de notre chaîne de valeur
- Test du calcul de l'empreinte carbone finale d'un projet et des émissions évitées
- Focalisation des efforts sur les projets les plus susceptibles de permettre le déploiement des différents objectifs de la mission (RA, budget, sensibilité du client...).

#2.2 : Privilégier le réemploi/la réutilisation de matériel sur nos chantiers

En 2024, nous nous sommes rapprochés de Cycle-Up, start-Up spécialisée dans le réemploi des matériaux et équipements de construction. Leur offre était encore très réduite en ce qui concerne le matériel électrique.

En 2025 nous investiguerons l'entreprise PROCLUS, qui s'est spécialisée dans le réemploi de ce type de matériel.

Concernant le réemploi et la réutilisation de matériel sur chantier, nous nous sommes lancés en 2024 dans l'identification des familles de produits qui pourraient être concernés, il s'agit principalement par ordre décroissant d'occurrence :

- du câble (petits projets type rénovation d'agences bancaires)
- des luminaires
- des chemins de câbles
- des goulottes, conduits
- des blocs secours
- des armoires électriques
- des postes et transformateurs.

Nous avons également systématisé le recensement du matériel que nous pourrions réutiliser dès la phase de démarrage du chantier. Cela nous a également permis de sensibiliser nos équipes sur ce sujet.

Indicateurs pour 2024 :

- 42% des chantiers > 50 k€ ont bénéficié de la réutilisation de matériel sur site
- Nous n'avons pas été capables de mettre en place un suivi précis par projet du matériel utilisé en 2024. Cependant, nous estimons que le matériel réutilisé sur site pèse environ pour 5% de la valeur du matériel.

Principales actions à renforcer en 2025 :

- Fiabilisation de notre reporting concernant le matériel réutilisé sur site (quantités, estimation des tonnes évitées)
- Accélération sur la partie réemploi (Proclus/Rexel).

#2.3 : Favoriser une mobilité moins carbonée

En 2024, nous avons systématisé la pose de boîtiers de géolocalisation sur nos véhicules de société. Une campagne de sensibilisation ainsi que le suivi des résultats individualisés nous a permis de réduire le nombre d'accidents (0 accident responsable en 2024).

Nos véhicules étant en location longue durée de 4 ans, le renouvellement de la flotte en électrique se fait progressivement.

Nos encadrants de chantiers sont également encouragés à utiliser les transports en commun le plus souvent possible lorsque cela est possible et incités par le remboursement des trajets. Même si nous ne sommes pas capables de quantifier ces trajets plus vertueux, ils sont de plus en plus fréquents.

Indicateurs pour 2024 :

- Sur les 3 nouveaux véhicules pris en LLD en 2024, tous sont électriques
- Le Rejet de CO2 (en g/km) moyen de la flotte a baissé de 119 en 2023 à 105 en 2024 (-12%)
- Au 31/12/2024, 9 véhicules de société sur 32 sont électriques (28%).

Principales actions à renforcer en 2025 :

- Poursuite de l'électrification de la flotte

OBJECTIF STATUTAIRE #3 : Permettre à chacun, quel que soit son parcours, d'évoluer professionnellement et de contribuer à la mission

#3.1 : Être ouvert à la diversité et à l'inclusion

Au mois de juin 2024, nous avons organisé une journée de sensibilisation pour l'intégralité de nos collaborateurs. Les principales thématiques ont été la présentation de notre projet d'entreprise à 2030,

la vulgarisation de la démarche d'entreprise à Mission et notamment la manière dont elle allait être déclinée sur nos chantiers. Enfin, les collaborateurs ont été sensibilisés à la charte diversité dont nous sommes signataires depuis 2012, ainsi que sur la thématique du changement climatique via des ateliers « Fresque du Climat ».

Nous avons également créé en avril 2024 le Fonds de Dotation PELATIS, qui a été doté de 15 k€ issus des bénéfices de l'entreprise. Ce montant a permis de subventionner des projets auprès d'associations très majoritairement locales, sur des thématiques environnementales (BLOOM / LPO IDF), d'aide alimentaire (Resto du cœur 78), du Handicap (Délos APEI 78), de l'accompagnement en patients en oncologie (Artic), de développement territorial (PTCE -Vivre les Mureaux).

Concernant l'insertion, nous nous sommes donné l'objectif de réaliser 5% de nos heures chantier en insertion d'ici à fin 2027, et ce, de manière volontaire. Nous avons travaillé en 2024 à l'identification d'entreprises d'insertion susceptibles de nous accompagner sur nos chantiers via des prestations de pose de chemins de câbles (TIM), ou de travail temporaire d'insertion (ERGOS).

À la suite de ces rencontres, la première collaboration a démarré en décembre 2024 (156 h, d'intérim insertion).

Nous avons également contacté nos principaux fournisseurs et partenaires afin de savoir s'ils pouvaient intégrer des heures d'insertion dans leurs fournitures ou prestations (ce qui est encore assez rare mais pourrait démarrer en 2025 (fournisseurs d'éclairages, tableaux électriques et fournisseurs de précâblage)).

Principaux Indicateurs 2024 :

- 100% de nos collaborateurs ont été sensibilisés à la charte de la diversité
- Fonds de dotation PELATIS : 15 k€ de dons à des associations
- Insertion : 156 heures.

Principales actions à renforcer en 2025 :

- Montée en puissance des heures insertion chantier : au moins 2%
- Fonds de dotation PELATIS : 20 k€ de dons à des associations.

#3.2 : Développer les qualités relationnelles et les compétences techniques de chaque collaborateur

En 2024, il s'est agi d'une part de réaliser un bilan de compétences approfondi (savoir-faire, savoir être) de tous les collaborateurs puis de définir un plan de Développement des compétences ambitieux, qui a représenté un investissement de 122 k€ et représenté 1603 heures de formation au total (pour 58 collaborateurs).

Au-delà des formations purement réglementaires, nous avons formé nos collaborateurs sur les sujets du management, de la gestion de projet, de l'animation et de la gestion de la sécurité des chantiers, ainsi que des formations techniques (installations de bornes, certification photovoltaïque, relayage, etc.).

Indicateurs pour 2024 :

- 1 collaborateur a suivi une formation en management
- 19 collaborateurs ont suivi une formation technique
- 50% des électriciens avec au moins 2 ans d'ancienneté ont suivi une formation technique au cours des 2 dernières années.

Principales actions à renforcer en 2025 :

- Organisation d'une formation interne « Management » pour les encadrants chantier
- Poursuite de la formation technique de nos collaborateurs selon de plan de Développement des compétences 2025.

#3.3 : Sensibiliser les collaborateurs aux enjeux environnementaux et sociétaux

Comme expliqué précédemment, en 2024 l'intégralité des collaborateurs a été sensibilisée à la thématique de la diversité (Charte de la Diversité) et du changement climatique (Fresque du Climat).

Il faut mettre en valeur le fait que les collaborateurs de PELATIS sont fiers de nos engagements RSE et reconnaissent notre engagement sur ces sujets cruciaux. En effet, PELATIS met en œuvre chaque année une enquête auprès de ses collaborateurs par le biais de *ChooseMyCompany* afin d'évaluer le bien-être au travail (HappyIndex at Work) ainsi que la perception de notre engagement sociétal (Welmpact).

En 2024, nous avons figuré à la 7^{ème} place du palmarès national Welmpact des entreprises de 50 à 99 salariés, nos collaborateurs ayant plébiscité notre engagement sociétal à plus de 80%.

Principales actions à renforcer en 2025 :

- Poursuite de la sensibilisation des collaborateurs à la décarbonation : atelier « 2 Tonnes »
- Partage de podcasts aux collaborateurs et renforcement de notre communication interne sur les avancées de la mission (avec un focus plus particulier sur les réalisations terrain).

COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT DU COMITE DE MISSION

LE COMITE DE MISSION : AU SERVICE DE L'EXIGENCE & DE LA CREDIBILITE DU MODELE

La crédibilité repose sur un « auto-contrôle » exigeant, c'est-à-dire un dispositif construit par la société à mission elle-même assurant la qualité du respect de sa mission.

Deux niveaux d'ambition croissante visée par l'évaluation :

1. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ

Mission légale du comité de mission

Évaluer l'efficacité des actions passées par rapport aux objectifs sociaux et environnementaux. La vérification de l'exécution de la mission est confiée à un OTI.

2. QUESTIONNEMENT STRATÉGIQUE

Mission optionnelle du comité de mission

Questionner la pertinence des actions et des stratégies choisies pour répondre du mieux possible à sa mission. A ce 2nd niveau, la société réfléchit régulièrement aux autres stratégies possibles, et acquiert une meilleure connaissance des enjeux et des risques auxquels elle fait face.

Le comité de mission est l'outil privilégié pour réaliser ces deux niveaux d'évaluation et de questionnement.

NOTRE COMITE DE MISSION



Caroline SENGER

*Responsable RSE-
Handicap-QVT REXEL
FRANCE*



Noémie ALCARAZ

*Responsable
Développement durable
REXEL FRANCE*



Alain POMME

*Entrepreneur engagé
Président de l'entreprise
à mission AUXIGENE*



Sébastien DUPRAT

*Entrepreneur
Expert Décarbonation &
Economie Circulaire*



Bruno CHAMPMARTIN

*Directeur des centres
travaux chez CRAM SAS
Expert Energies
Renouvelables*



Michel SAPRANIDES

*Entrepreneur
Administrateur Indépendant
Auteur
Président de PELATIS*



Jean-Baptiste CHAUFTON

*Responsable du Segment
Industrie PELATIS*



Bruno TEIXEIRA

*Directeur du Segment Tertiaire
PELATIS*



Maxime DRILLON

*Directeur Administratif
& Financier PELATIS*



Patxi ELICHIRY

*Directeur Général PELATIS
Président du comité de mission*



Sébastien DUPRAT

« En rejoignant le comité de mission de Pelatis, j'ai rencontré un écosystème de professionnels engagés à faire de leur entreprise un acteur du changement et de la décarbonation dans le champ de l'électricité et de la rénovation. En partageant en pleine transparence les difficultés opérationnelles et en assumant la mise en place d'objectifs ambitieux, lors des séances de travail du comité, nous avons proposé et "challenge" les ambitions en lien avec la mission de l'entreprise. C'est dans cet esprit de co-construction avec la gouvernance et des salariés de l'entreprise que j'ai pu apprécier les qualités de pilotage et la sincérité de la démarche engagée dans le cadre de la mission de Pelatis.

J'espère que la qualité de la mise en place de la mission et de ses objectifs opérationnels sera porteuse de succès opérationnels et d'une dynamique de transformation des clients et partenaires de Pelatis. Après cette enthousiasmante première année, j'attends avec confiance une même rigueur dans le suivi de l'exécution du plan d'action ».

« Je suis doublement heureux de cet engagement de Pelatis sur le chemin d'entreprise à mission. Heureux que ce chemin choisi puisse montrer la compatibilité de créer à la fois de la valeur et d'avoir un impact positif et ainsi de servir d'inspiration à d'autres entrepreneurs et collectifs. Heureux de pouvoir les accompagner sur ce chemin exigeant et mutuellement enrichissant.

Leurs objectifs sont à la fois variés, concrets, et ambitieux et proportionnés dans le temps, dans la mesure de leur capacité à agir. Leurs indicateurs et résultats démontrent l'action après la leur volonté d'engagement. Et lorsque certains dans leur sincérité montrent aussi cette confrontation avec le réel il nous appartient d'échanger pour poursuivre cette exigence à progresser, parfois différemment. La mission est un chemin »



Alain POMME



Bruno
CHAMPMARTIN

« Être membre du comité de mission de Pelatis est à la fois un honneur et une expérience enrichissante. J'ai eu l'opportunité de m'immerger dans l'univers d'une entreprise à taille humaine, passionnée et déterminée à jouer un rôle clé dans la transition énergétique. Leur objectif : devenir un acteur de référence dans les secteurs de l'électricité, de la rénovation, du tertiaire, tout en stimulant les énergies durables et renouvelables.

Nos réunions ont été l'occasion de discussions fructueuses sur leur vision, où nous avons échangé ouvertement sur nos défis respectifs. Nous avons pris le temps de confronter les ambitions de l'entreprise à la réalité du terrain, tout en veillant à préserver les valeurs humaines qui font la singularité de Pelatis.

Cette approche proactive m'a permis de constater l'implication de chacun dans la résolution des enjeux environnementaux. Tous partagent une volonté commune de positionner l'entreprise comme un acteur avéré dans le domaine de l'énergie électrique. Tout cela, animé par une vision claire : bâtir un futur plus vert, plus responsable.

Je suis convaincu que Pelatis saura mener sa mission avec succès, en apportant des solutions concrètes et durables à ses clients et partenaires. J'attends avec impatience la suite de ces échanges et le suivi rigoureux des actions mises en place, qui, j'en suis sûr, permettront à Pelatis de continuer à se développer et à avoir un impact réel et durable. »

Avis du Comité de Mission – sur base d’une compilation des différents avis des membres –

Pour sa première année en tant qu’entreprise à mission, Pelatis a posé des fondations solides, en alliant engagement fort et actions concrètes. Le Comité de Mission a pu constater une réelle cohérence entre les ambitions statutaires de l’entreprise, les actions engagées sur le terrain, et les valeurs humaines de la culture d’entreprise.

Les objectifs statutaires sont jugés pertinents et ambitieux, et leur déclinaison opérationnelle démontre une volonté réelle de transformation. Qu’il s’agisse de conseiller les clients vers une meilleure performance énergétique, de proposer des solutions d’électrification ou encore de réduire l’intensité carbone des chantiers, Pelatis a su avancer avec rigueur, tout en acceptant de partager ses limites ou les freins rencontrés (marché, acceptation des clients, accessibilité des données carbone...).

Par ailleurs, le travail en profondeur sur la formation, la diversité, la montée en compétences, ainsi que la mobilisation de tous les collaborateurs autour de la mission (formation interne, fresque du climat, choix des projets du fonds de dotation...) illustrent bien l’ancrage de la mission au sein de l’organisation.

La note ESG WelImpact de 4,1/5 et la note HappyAtWork de 4,5/5 (enquête ChooseMyCompany) confirment l’appropriation du modèle en interne.

Le comité salue également :

- Le choix d’indicateurs clairs et suivis, même si certains outils sont encore en phase de déploiement.
- La capacité à rechercher des solutions innovantes (partenariats avec des startups, logiciels de suivi carbone).
- Le positionnement proactif dans l’écosystème (réemploi, collaboration fournisseurs, intégration de l’insertion...).

Tout en félicitant l’entreprise pour cette première année très prometteuse, le comité de mission recommande :

- La consolidation du reporting et des indicateurs pour permettre un pilotage plus précis dans le temps.
- La poursuite de la professionnalisation autour de la mesure d’impact (Carbone, Insertion, Réemploi).
- La valorisation externe plus poussée de la mission, auprès des clients et du secteur, pour inspirer d’autres acteurs du bâtiment.

Pelatis aborde son avenir d’entreprise à mission avec sérieux et exigence. Le comité est confiant dans la capacité de l’équipe dirigeante et des collaborateurs à transformer cette première année d’engagement en une dynamique durable, génératrice d’impact positif et de progrès collectif.